



Supplément au diplôme

1. Informations sur le titulaire du diplôme

1.1 Nom de famille	Muster
1.2 Prénom(s)	Peter
1.3 Date de naissance	01.01.1990
1.4 Numéro matricule	

2. Informations sur le diplôme

2.1 Intitulé du diplôme et du titre

Packaging Manager avec diplôme fédéral

Packaging Manager
Advanced Federal Diploma of Higher Education

2.2 Principaux domaines d'études couverts par le diplôme

2.3 Nom de l'entité ayant délivré le diplôme

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Einsteinstrasse 2, CH-3003 Berne, www.sefri.admin.ch

2.4 Nom de l'entité ayant organisé la procédure de qualification

Institut suisse de l'emballage (SVI), Brückfeldstrasse 18, case postale, CH-3000 Berne 9, <http://www.svi-verpackung.ch/>

2.5 Langues de formation/d'examen

Français

3. Informations sur le niveau de qualification

3.1 Niveau de qualification

Cadre national des certifications formation professionnelle: Niveau 6

Cadre européen des certifications: Niveau 6

Diplôme de la formation professionnelle de degré tertiaire

(cf. point 8. Informations sur le système éducatif national)

3.2 Durée et ampleur du programme de formation

La voie et la durée de la formation ne sont pas réglementées. En règle générale: 4 semestres.



Le présent supplément au diplôme se fonde sur l'art. 4, al. 2, de l'ordonnance du 27 août 2014 sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (O-CNC-FPr, RS 412.105.1). Il suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES (décision no 2241/2004/CE). Le supplément fournit des données suffisantes pour améliorer la transparence internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable de qualifications (diplômes, titres, certificats, attestations, etc.). Il décrit la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut de la qualification acquise par la personne désignée par le certificat original auquel ce supplément est annexé. Le supplément

au diplôme ne peut pas être utilisé séparément du certificat original. Il est dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance.

3.3 Conditions d'accès

- a) Certificat fédéral de capacité, maturité ou diplôme équivalent et expérience pratique d'au moins 5 ans au total, dans l'un des domaines professionnels du secteur de l'emballage ainsi que gestion d'un projet ou d'un projet partiel et / ou expérience en matière de direction
OU
b) brevet fédéral, diplôme fédéral ou diplôme d'une école supérieure, d'une haute école spécialisée ou d'une université dans l'un des secteurs suivants: marketing, économie, production; au moins deux ans d'expérience pratique dans l'un des domaines du secteur de l'emballage ainsi que gestion d'un projet ou d'un projet partiel et / ou expérience en matière de direction
ET
c) certificats de modules 1 à 3 (ou certificats équivalents)
d) remise dans les délais du projet de travail de diplôme et de sa validation
e) remise du travail de diplôme complet dans les délais.

4. Informations sur le contenu et les résultats obtenus

4.1 Type de qualification

Examen fédéral

4.2 Exigences de la qualification

- Développement, réalisation et optimisation de solutions d'emballage globales et novatrices;
- classification de normes, de spécifications et de données marketing et autres données;
- définition de procédures et de concepts de communication visuelle pour des emballages;
- évaluation de la problématique de l'interaction entre le matériau de remplissage et l'emballage;
- examen de la durabilité des solutions d'emballage sous l'angle de la protection du produit, de l'homme et de l'environnement;
- garantie de la qualité et du controlling;
- planification et gestion de projets d'emballage et coordination des processus;
- interprétation de spécifications et élaboration de la documentation;
- évaluation de données MIS (management information system) en vue de prises de décision;
- conduite selon les principes de la gestion d'entreprise et conseil ciblé de groupes de travail et de projet, d'organisations et d'entreprises.

4.3 Détails de la qualification

Compétences de base de gestion (module 1):
introduction à l'emballage, droit, méthodologie de travail, gestion et organisation, économie d'entreprise et économie politique, gestion de projets, marketing

Compétences de base de l'emballage (module 2):
étude des emballages et des matériaux d'emballage, impression d'emballage et ennoblement, design de l'emballage, colles, logistique, écologie et durabilité, anglais professionnel

Approfondissement de la compétence professionnelle (module 3):
finances et comptabilité, technique d'emballage, emballages pharmaceutiques et cosmétiques, emballages de denrées alimentaires, emballages techniques, Product security, gestion de la qualité, gestion des processus, logistique, informatique, controlling

4.4 Système de notation et précision sur l'attribution des notes

L'obtention du diplôme indique que la qualification a été acquise.

4.5 Appréciation générale des résultats

L'obtention du diplôme indique que la qualification a été acquise.

5. Informations sur la fonction de la qualification

5.1 Accès à un niveau d'études supérieur*

* La décision en matière d'admission relève de l'institution d'accueil.

5.2 Statut professionnel conféré

Le diplôme autorise son titulaire à porter le titre légalement protégé de "Packaging manager avec diplôme fédéral".

Les titulaires du diplômes sont enregistrés dans la liste des professions du SEFRI et occupent les fonctions suivantes:

- chef/propriétaire d'entreprise, directeur
- responsable d'un secteur / d'une division
- responsable de la qualité
- responsable de la formation, enseignant / formateur, expert
- spécialiste des emballages (technique, conseil et conduite)

6. Informations complémentaires

6.1 Informations complémentaires

6.2 Autres sources d'information

Des renseignements supplémentaires, y compris une description du système national de la formation professionnelle, sont disponibles sur www.sefri.admin.ch, www.orientation.ch, www.bfs.admin.ch et

<http://www.svi-verpackung.ch/>

7. Certification du supplément

Ce supplément au diplôme fait référence aux documents originaux suivants:

- Ordonnance du 27 août 2014 sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (O-CNC-FPr, RS 412.105.1);

- Règlement du 26 mars 2012 concernant l'examen professionnel supérieur de packaging manager (numéro de la profession: 33330)

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI,

Le directeur suppléant

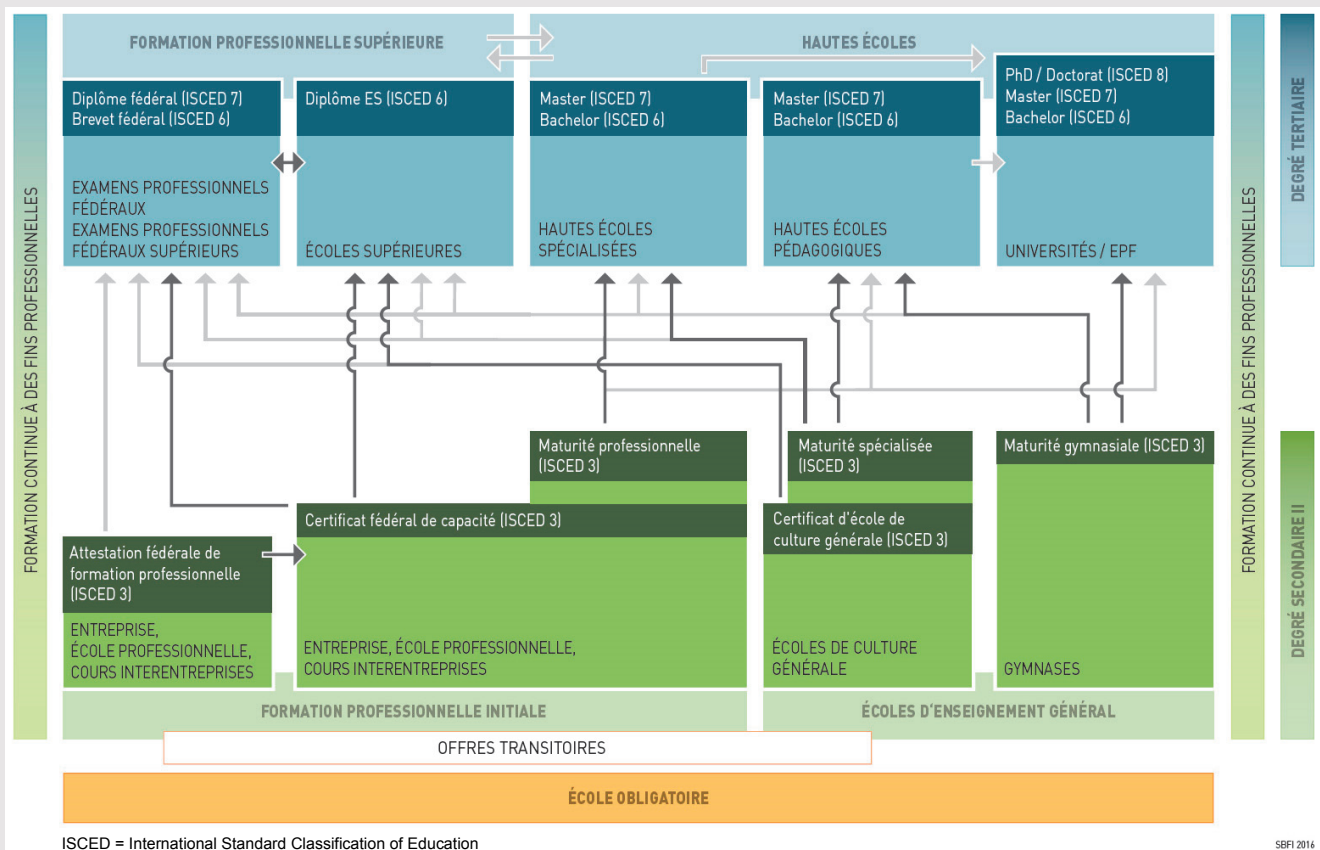
Josef Widmer



Date d'émission: 18.11.2016

Emis par: Organe national de référence: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, www.sefri.admin

8. Informations sur le système éducatif national



La formation professionnelle supérieure du degré tertiaire

En Suisse, les formations du degré tertiaire s'effectuent soit dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure soit auprès d'une haute école. Les diplômes de la formation professionnelle sont les suivants: brevets fédéraux, diplômes fédéraux et diplômes ES reconnus au niveau fédéral. Les personnes ayant achevé avec succès une formation professionnelle initiale et qui justifient de plusieurs années d'expérience professionnelle qualifiante peuvent accéder à l'offre diversifiée de la formation professionnelle supérieure.

Les offres de la formation professionnelle supérieure se distinguent par leur orientation vers la pratique professionnelle et vers les besoins du marché du travail. Les associations professionnelles définissent les contenus des formations et assurent la qualité des filières de formation et des examens. La formation professionnelle supérieure encourage l'apprentissage basé sur la pratique, l'application rapide des connaissances professionnelles nouvellement acquises et un rythme d'innovation élevé. Elle forme des spécialistes et des cadres qualifiés en mesure d'assumer de manière autonome, sans longue mise au courant préalable, des activités exigeantes et à responsabilité. Les titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure assument souvent des fonctions de cadre ou gèrent leur propre entreprise.

La formation professionnelle initiale du degré secondaire II

La formation professionnelle initiale réglementée par l'Etat est la voie d'accès habituelle aux formations professionnelles supérieures. Elle compte des formations de trois et quatre ans sanctionnées par le certificat fédéral de capacité (CFC) mais aussi des filières de deux ans qui mènent à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). La formation professionnelle initiale se caractérise par son lien étroit entre la théorie et la pratique et prépare les futurs professionnels à l'exercice autonome de leur activité. En plus des compétences professionnelles, elle dispense aux personnes en formation également des compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Elle peut être suivie à plein temps dans le cadre d'une formation en école, mais en règle générale elle s'articule autour de trois lieux de formation: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Après avoir obtenu un CFC ou une AFP, les jeunes professionnels intègrent en règle générale le marché du travail. Au bénéfice d'une plus longue expérience professionnelle, ils auront par la suite la possibilité de suivre une filière de la formation professionnelle supérieure.

Le système éducatif suisse

Le système éducatif suisse repose sur deux piliers: la voie de la formation de culture générale et celle de la formation professionnelle. Un changement de voie est possible en tout temps, sur la base dans certains cas de prestations complémentaires. D'une manière générale, le système éducatif suisse se caractérise par une grande perméabilité.